

## INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom + prénom :	Téléphone :
Adresse :	
Email :	N° Carte d'identité :

## RESERVATION

- **Intérieur** : 13€ l'emplacement comprenant 1 table de 1m80 + 1 chaise + 1 espace d'1m (*pour mettre un petit portant ou autre*)
- **Extérieur sans table, ni chaise** : 3€ le mètre

*Aucun remboursement pour les emplacements extérieurs en raison de la météo*

Soit total emplacement : \_\_\_\_\_ euros

**+ Une caution de 10€ à payer séparément, en chèque.** Celle-ci vous sera restituée à la fin de la bourse après vérification de votre emplacement (*encombrants retirés, déchets mis dans la poubelle, etc...*).

## CONDITIONS DE RESERVATION :

- Paiement **uniquement par chèque bancaire** à l'ordre des P'tites Pommes.
- L'inscription sera validée lors de la réception du formulaire + 2 chèques (réservation + caution).
- Dossier à adresser à : Les P'tites Pommes, Mme NESME, 154 Allée de la Grande Bicherée 69480 POMMIERS

Rappels :

- Ouverture des portes pour les **exposants à 8 h**.
- Horaires de la bourse pour les visiteurs : 9 h à 16 h.

Règlement intérieur :

- Les originaux des pièces d'identités devront obligatoirement être présentés le jour de la manifestation.
- Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul marchand. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion du marchand.
- Les enfants exposants devront **en permanence** être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.
- L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ainsi que les mauvaises conditions météorologiques (vent, pluie, grêle, neige, froid, etc...) ne donneront droit à aucun remboursement du droit de place.
- **L'entrée de la bourse à la puériculture est interdite avant 08h00.** L'installation des stands devra se faire de 08h00 à 09h00. Passé ce délai, **plus aucun véhicule** ne sera autorisé à se garer devant la Salle des fêtes. Il est conseillé de garer son véhicule un peu plus loin que sur le parking de la salle des fêtes pour favoriser l'accès aux visiteurs.
- Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours. Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.
- Un chèque de caution de 10€ sera demandé aux exposants à l'inscription pour emplacement propre. Et sera restitué à son départ de l'emplacement si celui-ci est rendu dans le même état de propreté où il l'a trouvé.

Le .....(date)

Signature :

*Précédée de la mention "Lu et approuvé"*